



ANNEXE 25

VILLE DE PHILIPPEVILLE

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Olivier BORGNIET - Ludivine BERTRAND demeurant rue de la Pompe 1 à 5101 Loyers.

Le terrain concerné est situé Rue de Namur, 27 à 5600 Philippeville et cadastré division 1, section D n°487.

Le projet est de type : la transformation d'une habitation existante en un appartement et un cabinet pour activité professionnelle et présente les caractéristiques suivantes : Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation pour le matériau de parement.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le mardi après-midi sur rendez-vous à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Service Urbanisme, Place d'Armes 12, 5600 Philippeville.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Ann Hancart – Conseillère AT, 071/66.00.77, ann.hancart@commune-philippeville.be, dont le bureau se trouve au 1^{er} étage (n°13), Place d'Armes 12 à 5600 PHILIPPEVILLE.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/01/2019 au 19/02/2019 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de PHILIPPEVILLE, Place d'Armes 12 à 5600 Philippeville ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : nathalie.anciaux@commune-philippeville.be
ann.hancart@commune-philippeville.be
cecile.targez@commune-philippeville.be

A PHILIPPEVILLE, le 23/01/2019

Le Directeur Général,
D. DABOMPRES

Le Bourgmestre,
A. DE MARTIN